

## LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### **Prix suisse de l'éthique 2005 décerné à la Ville de Neuchâtel**

Organisé pour la première fois cette année, le Prix suisse de l'éthique s'inscrit dans un contexte socio-économique général qui, pour de multiples raisons, amène les organisations à s'intéresser sérieusement à une approche éthique du management.

Dans ce sens, ce Prix suisse de l'éthique a pour but principal de reconnaître et de récompenser, chaque année, un effort particulier mené en Suisse par une organisation suisse dans le domaine général de l'éthique, notamment en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ou de développement durable. Il a aussi pour but de rappeler au monde économique que la prise en compte de la problématique éthique permet de générer une forte valeur ajoutée dans l'organisation.

Le Prix est organisé par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion à Yverdon-les-Bains (HEIG-VD), à travers la Haute Ecole de Gestion et de son Institut d'éthique d'entreprise et du comportement organisationnel (Institut e<sup>2</sup>co), à Lausanne.

Le jury, composé de 7 personnalités éminentes du monde académique, scientifique et économique, et dont la présidence d'honneur est assurée par Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, a décerné hier soir, 23 novembre, trois trophées correspondant aux trois premiers prix.

**La Ville de Neuchâtel est l'une des trois organisations lauréates du Prix suisse de l'éthique 2005** avec la société Serono Biotech Center (Serono SA) et le Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA (CSEM).

La Ville de Neuchâtel a été récompensée pour son projet « Neuchâtel roule » qui s'inscrit dans le cadre du programme d'actions « mobilité durable » de l'Agenda 21.

« Neuchâtel roule » s'insère d'une manière plus large dans le cadre de la protection de l'environnement, la promotion économique et touristique, la promotion de la santé et dans un programme d'occupation et de formation pour requérants d'asile (service cantonal des réfugiés) et d'acteurs associatifs (les Ateliers Phénix).

Durant les 5 mois d'activités, 4000 locations de vélos ont été enregistrées avec une flotte de 24 vélos soit une moyenne de 26 prêts par jour. Chaque vélo a parcouru en moyenne 2500 km.

Neuchâtel, le 24 novembre 2005

**Renseignements complémentaires:**

M. Rémy Zinder, délégué communal à la mobilité et au développement durable, 3, faubourg du Lac, ☎ 032 717 76 75, e-mail: [remy.zinder@ne.ch](mailto:remy.zinder@ne.ch)